

entreprise : remise en cause d'un avantage acquis non écrit

Par dromson, le 10/10/2006 à 02:38

Bonjour,

voilà le problème : dans l'entreprise qui m'emploie (+50 sal; - de 100 salariés), la direction, par note de service, a restreint un avantage acquis total l'entreprise qui m'emploie (+50 sal; - de 100 salariés), la direction, par

nous pouvions auparavant aller au restaurant, et le salarié et sa famille proche me payaient que 50 % du tarif public Mage not found or type unknown

Maintenant, la direction pose que seul le salarié a droit aux 50 % de remise, les autres accompagnants devant règler au tarif public revellent found or type unknown

mes recherches sur le net m'incitent à penser que la direction aurait du "négocier" cet avantage avec les représentants du personnel, et que la note de service est nulle ishooktfound or type unknow

De plus, certains salariés sont venus au restaurant, pensant qu'ils allaient payer, pour eux et leurs conjoints 50 % du prix, or la facturation correspondait aux nouvelles conditions émises dans la note de service tréage not found or type unknown

De plus, s'agissant d'un avantage acquis (hélas non écrit auparavant, mais les témoignages sont nombreux, et les anciennes factures existent!), sa modification ne devrait elle pas être signifiée à chaque salarié?? Mage not found or type unknown

Merci de vos apports et de vos réponses!

Pascal